



La série « 1, 2, 3 ... Mol Emol ! »

En diffusion sur RTL Lëtzebuerg
à partir du 20 septembre !

Lorsqu'on lui laisse libre cours, l'imagination peut nous transporter dans des mondes incroyables ... Pourtant, dans notre vie quotidienne, nous ne lui accordons pas la place significative qu'elle mérite. Prenons les dessins de nos enfants, par exemple ... Quoi de plus surprenant qu'un enfant qui imagine un personnage avec ses crayons et ses marqueurs de couleur ? C'est le début d'une histoire qu'il se raconte, qui le plonge dans un nouveau monde, puis qui nous entraîne à notre tour ... Pourtant, si quelques dessins chanceux sont fièrement exposés, un temps, sur la porte du frigo, les autres s'accumulent bien souvent au fond des tiroirs et dans les cartons du grenier.

Et si, pour une fois, nous donnions vie à ces dessins pour créer de véritables histoires ? Des histoires vraies auxquelles nos enfants croiront ?

C'est toute l'originalité de « 1, 2, 3 ... Mol Emol ! », une série innovante de 18 épisodes imaginée par Jacopo Armani et Barbara Bernini, produite par Doughouse Films, mais directement inspirée de dessins et d'histoires créés par des enfants lors d'ateliers organisés dans différentes classes fondamentales (cycle 2 et 3). Oui, oui, ce seront bien leurs dessins et leurs personnages que les enfants verront bouger à la télé !

Chaque dimanche à 18H40 dans l'émission Kannativi, sur RTL Lëtzebuerg, nous vous proposons donc de découvrir le fruit de l'imagination d'une nouvelle classe de gribouilleurs luxembourgeois, aventures mouvementées et hautes en couleur directement portées du papier à l'écran !





**Une production Doghouse Films,
en coproduction avec RTL Lëtzebuerg**

Avec la participation du Film Fund Luxembourg

Sur une idée originale de :
Jacopo Armani et Barbara Bernini

Scénario :
Jacopo Armani et Fred Neuen

Réalisateur :
Jacopo Armani

Format :
18 x 3'

Langue :
Luxembourgeois





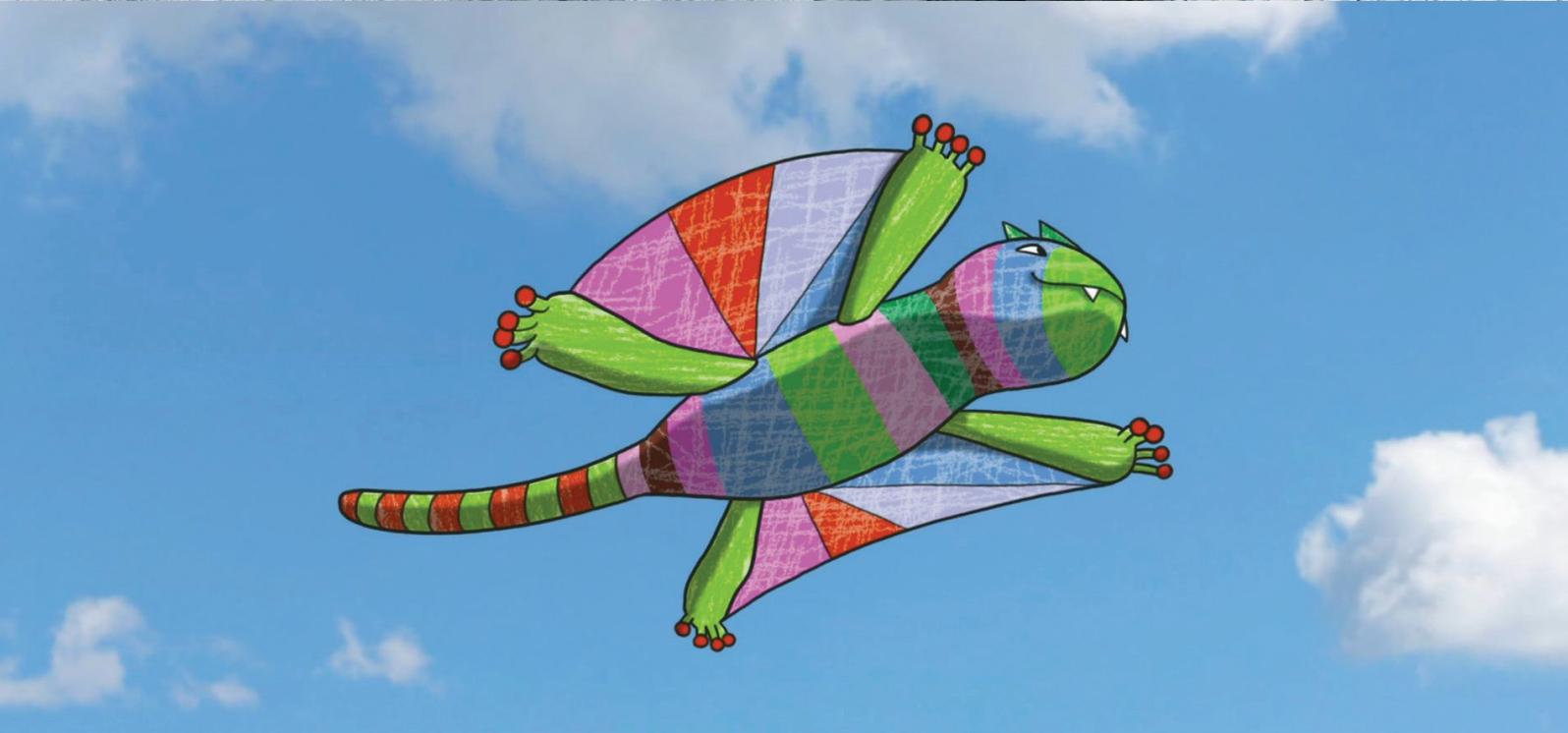
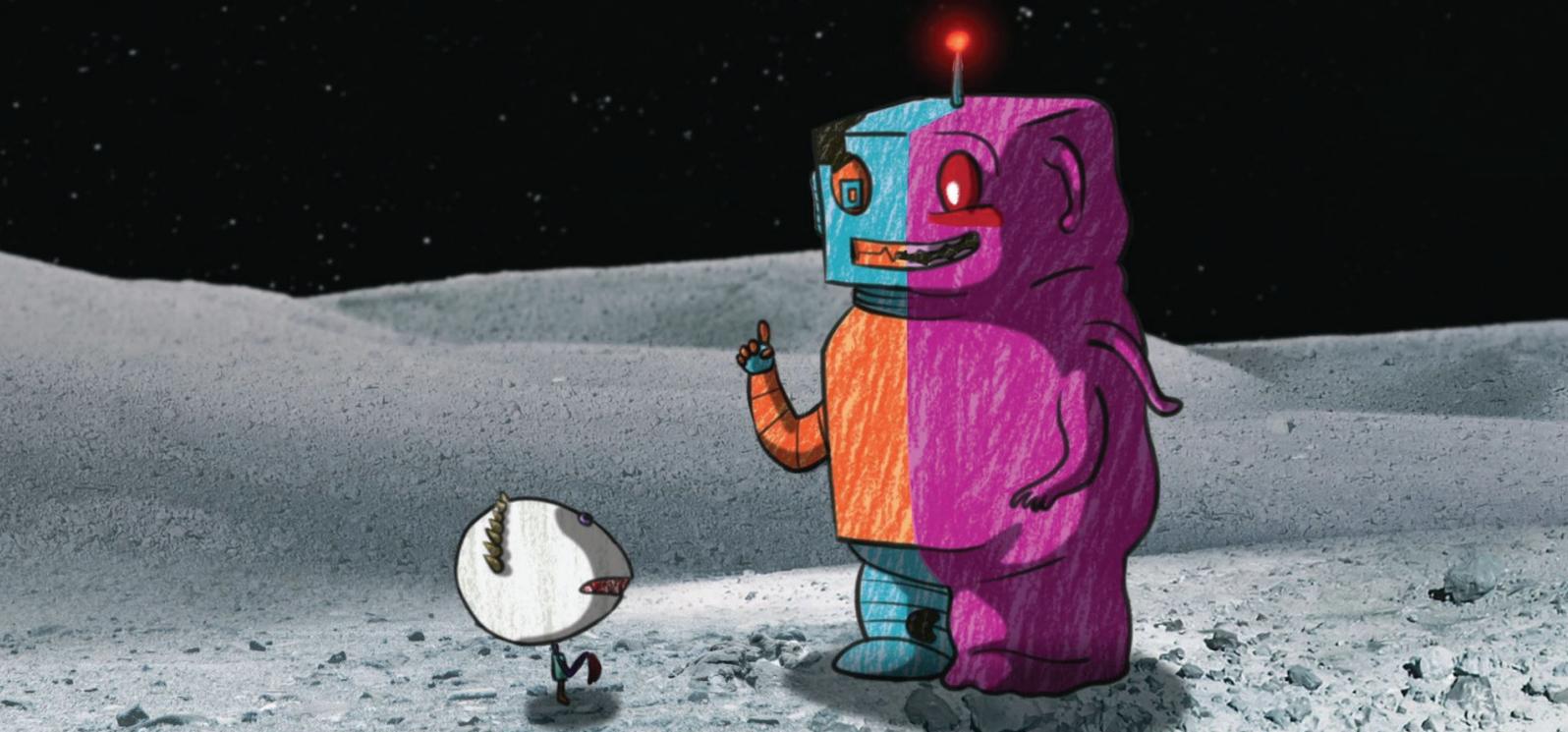
Doghouse Films

Fondée en 2012 par David Mouraire et Pierre Urbain, en partenariat avec le producteur belge Walking The Dog, Doghouse Films combine les connaissances de ses fondateurs, acquises grâce à leurs expériences passées dans différentes sociétés de Production d'animation et de fiction.

Entourée de 20 à 30 collaborateurs selon les projets, Doghouse Films souhaite s'inscrire dans une démarche de production de films indépendants construits autour d'un message clair et à forte valeur ajoutée artistique. Par ses long-métrages comme *Pachamama*, *Fritzi, a revolutionary tale*, *Where is Anne Franck ?* d'Ary Folman, ou encore *Saules Aveugles Femme Endormie* de Pierre Földes, Doghouse Films souhaite se démarquer par sa créativité et son innovation en mettant l'accent sur la découverte, les bouleversements et l'histoire du monde. Ses deux pôles de compétences, soit la 3D et la 2D, permettent d'accueillir aujourd'hui au sein du studio de fabrication des storyboarders, modélisateurs, textureurs, layoutistes 2D-3D, décorateurs.... Grace à ce noyau d'artistes maison, Doghouse Films ne représente pas seulement un partenaire financier, mais bien une force de proposition artistique.

Jacopo Armani

Jacopo Armani est un réalisateur luxembourgeois qui donne vie à des projets d'animation et de réalité virtuelle. Filmographie : *Binky to the Moon* (court-métrage) 2020, *1, 2, 3 ... Mol Emol !* (18x3') 2020, *Little Luke and Lucy* (52x6') 2017, *Zoli & Pokey* (25x13') 2014.





Avec la participation des écoles du Luxembourg !

À travers tout le pays, du Nord au Sud, les élèves de treize écoles différentes ont été encouragés à créer des personnages à partir de leur propre imagination lors d'un premier atelier, grâce à l'adaptation de techniques empruntées à l'improvisation théâtrale et à l'écriture créative, puis à leur donner vie dans une histoire complète lors d'un second atelier.

OTR International School (P2-3)
L'École de Mersch (C3.2)
L'École de Kirchberg (C4.1)
L'École de Weiler la Tour (C3.2)
L'École de Goesdorf (C3.2)
L'École de Dreibern (C2.2)
L'École de Belair (C3.2)
L'École de Vauban (CM1)
L'École de Kehlen (C2.2)
L'École d'Esch-sur-Alzette (C3.1)
L'École de Cessange (C2.1)
L'École de Crauthem (C2.1)
L'École de Differdange (C2.1)

